# CHSCT 12 MARS 2019

# DECLARATION DE BOYCOTT INTERSYNDICALE

Madame la Présidente,

Aujourd'hui, mardi 12 mars 2019, vous nous convoquez pour le premier CHSCT de l'année dans un contexte très particulier : le démantèlement programmé de la DGFIP, dont les grandes lignes ont été présentées en décembre 2018 aux directeurs locaux par la Direction Générale, appuyé sur une refonte totale des missions et du maillage territoriale.

Cependant, à ce jour, toujours pas d'annonce de votre part concernant votre projet de redéploiement du territoire ou « géographie revisitée », comme aime à l'appeler pompeusement notre Ministre.

Au regard de l'urgence de la situation, et à l'instar d'autres directions qui ont communiqué sur le sujet, les représentants des personnels de l'Aisne espéraient être rapidement informés des conséquences concrètes et réelles de la mise en place de ces réformes.
Les craintes et les inquiétudes que nourrissent les agents sont bien présentes et grandissent devant votre silence assourdissant !
Ces derniers sont légitimement concernés au premier chef par cette future nouvelle organisation du réseau départemental, car il s'agit de leur avenir professionnel.

Les personnels et leurs organisations syndicales ne sont pas des interlocuteurs de seconde zone, ils ont le droit à une information rapide et exhaustive du bouleversement qui s'annonce.
Mais même la présence de 110 agents dans vos locaux, lors de l'invasion du Comité Technique Local de février dernier, exigeant des réponses claires sur leur avenir professionnel, ne vous fait pas fléchir. Nous dirons plutôt réfléchir !

Est ce vraiment responsable de se terrer dans ce silence qui tend à favoriser et développer davantage un climat déjà anxiogène ?

Vous venez de convier les agents de catégorie B et C fin mars pour une réunion d'information, on peut espérer en savoir un peu plus à ce moment. Il serait grand temps !!

Ce qui est certain aujourd'hui c'est que les suppressions d'emplois s'accentueront dans le cadre du plan pluriannuel d'objectifs et de moyens, reste à connaître le chiffre exact qui ne nous a pas, non plus été dévoilé, malgré un soi-disant dialogue social, qui ne veut plus rien dire tellement il est vide de sens.

Pour les membres représentant du personnel au CHSCT, cette instance est devenue primordiale face aux restructurations de services incessantes, aux nombreuses fermetures de postes et aux suppressions d'emploi engendrant une augmentation des risques psycho sociaux, largement mis en évidence sur les derniers DUERP.

La disparition programmée du CHSCT, annoncée par l'avant-projet de loi de réforme de la fonction publique, est totalement déraisonnable.
Pour nous l'organisation du travail et la qualité de vie au travail doivent être des notions indissociables, qu'il convient d'interroger dans un dialogue social de qualité.

**Il** est donc plus que jamais essentiel de maintenir et de développer les prérogatives de cette instance.

A l'heure actuelle, le dialogue social est loin d'être le point fort de nos gouvernants, pas plus que de la direction de l'Aisne. Bien souvent cela s'apparente plus à un dialogue de sourd qu'un véritable dialogue social.
En atteste votre fin de non recevoir adressée par mail, comme réponse à la demande d'un certain nombre d'agents à faire valoir leur droit de retrait suite à l'épisode neigeux de fin janvier 2019 et la demande de convocation d'un CHSCT, sur le sujet par les trois organisations syndicales.
Aussi, nous maintenons notre demande à traiter ces droits de retraits lors d'un CHSCT spécifique et espérons pouvoir débattre du sujet avec vous lors de cette instance.

Autre exemple de la qualité du dialogue social aux Finances Publiques, le revirement du Ministère qui, par la voie de sa secrétaire s'était engagé en décembre 2018 à maintenir les budgets santé et sécurité au travail et action sociale.
Il n'aura suffi que d'une quinzaine de jours pour voir remis en question cet engagement. Une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.

Gel ? réserve budgétaire ? Au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire.
Nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agents et demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire !

Les agents de l'Aisne et leurs représentants syndicaux, continuerons à se battre pour sauver la DGFiP, la Fonction Publique et le Statut qui sont en voie de destruction massive par les réformes gouvernementales et administratives.

Nous rappelons ici les principales revendications de portée nationale de nos organisations.
•l'arrêt des suppressions d'emplois,
•l'arrêt de toutes les restructurations y compris de la géographie revisitée du directeur général,
•l'arrêt de l'expérimentation d'agences comptables,de la concentration des SIP, SIE et SPF...
•la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
•la défense de l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et préserver nos règles de gestion.
•l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Aussi, le boycott étant pour nous, CGT FINANCES PUBLIQUES 02, SOLIDAIRES 02 et F.O. 02 un moyen d'expression et d'action parmi d'autre, nous ne siégeront pas au CHSCT de ce jour.

*Laon, le 12 mars 2019.*